



# Questions aux représentants des listes participant aux élections régionales 2010

ATTAC  
19, 23, 87

## Réponse de la liste Limousin Terre de Gauche

### 1. Emplois et actions associatives

Avec la mise en place de plus en plus fréquente d'appels d'offres, la probable application dans le droit français de la directive "services" de l'Union Européenne risque de systématiser une mise en concurrence et une marchandisation, à l'opposé des valeurs de coopération et de solidarité que nous défendons.

Pour sauvegarder la diversité du tissu associatif et de l'économie sociale et solidaire, il apparaît primordial que les collectivités locales et notamment les Conseils Régionaux établissent des relations basées sur la concertation et le dialogue avec les citoyens.

- Pensez-vous adopter des mesures afin d'éviter que les principes de l'économie de marché non régulée ne produisent une dégénérescence du secteur de l'économie sociale et solidaire dont la force repose sur la mutualisation des expériences et la solidarité ?

**OUI** / NON Lesquelles ?

Nous estimons même que la régulation du marché ne sera pas suffisante pour surmonter les effets de la crise financière. C'est le principe même de la concurrence libre et non faussée qui est générateur de la destruction du secteur de l'économie sociale et solidaire. Notre programme prévoit : « L'économie sociale et solidaire sera développée au travers de ses trois composantes associative, mutualiste et coopérative. La Région favorisera pour cela le développement de l'outil coopératif (SCOOP et les SCIC° ; Le soutien financier prendra la forme d'une « banque publique régionale » abondée par les collectivités locales (dont la Région) et ouverte aux dépôts citoyens.

### **Souhaitez-vous pérenniser les emplois associatifs ?**

**OUI** / NON

Vos commentaires : Nous entendons pérenniser les emplois associatifs qui ont fait la preuve de leur pertinence économique et sociale. Ils seront confortés dans la durée et une attention particulière sera portée à la formation et à l'évolution de carrière des salariés.

### 2. Entreprises

- Etes-vous favorables au renforcement des critères sociaux et environnementaux comme condition d'octroi de subventions aux entreprises ? **OUI** / NON

- Demanderez-vous le remboursement des subventions pour des entreprises qui délocalisent ?

**OUI** / NON

Vos commentaires : Nous créerons un fonds régional pour l'emploi et la formation. Une partie des aides sera redéployée afin d'alimenter ce fonds. Il s'agit par ce biais d'engager les banques régionales à utiliser les sommes déposées (salaires, pensions, allocations) en faveur l'économie locale et non de la spéculation. Nous nous engageons à conditionner les aides aux entreprises à des critères socio-environnementaux. Dès lors qu'une entreprise sollicitera une aide, elle devra s'engager à consulter ses salariés par le biais de leurs représentants du personnel. La Région pourra en tout état de cause user de moyens ouverts par le droit pour recouvrer des aides qui auraient été détournées de leur finalité.

- Pensez-vous mettre en place des outils de promotion de l'économie sociale et solidaire ?

**OUI** / NON Lesquels ?

Voir question précédente sur la mise en place d'une banque publique régionale

- Pensez-vous favoriser les SCOP et SCIC ? la reprise d'entreprises par leurs salariés ? les entreprises qui fabriquent ce dont on a réellement besoin localement ? **OUI** / NON

Vos commentaires :

Nous mettrons en œuvre les dispositifs techniques, financiers, juridiques et logistiques pour aider à la reprise d'entreprises par leurs salariés. C'est un des buts assigné Fonds Régional pour l'Emploi et la Formation. Il s'agit de participer à la réorientation des masses considérables de capitaux privés vers les activités de proximité, l'investissement, la formation et l'emploi.

### 3. Agriculture

- Pensez-vous subventionner l'achat (en particulier dans la restauration collective) de viandes bovines et ovines qui soient **élevées** en Limousin ? de provenance locale et bio de préférence **OUI** / NON
- Pensez-vous demander une clause de provenance pour tous les produits alimentaires ? **OUI** / NON

Vos commentaires :

Notre programme n'aborde pas cette question de manière directe mais nous indiquons plus largement « La Région favorisera l'installation des jeunes agriculteurs fondée sur la mobilisation du foncier, la qualité des filières, la diversification des productions en préservant le couple polyculture – élevage. Elle encouragera l'agriculture biologique par des aides à la reconversion et favorisera les circuits courts privilégiant la relation directe producteurs- consommateurs ».

- Prendrez-vous les mesures nécessaires pour favoriser l'installation d'agricultures paysannes, maraîchères et biologiques à proximité des centres urbains ? et d'une manière plus générale pour relocaliser et diversifier l'agriculture limousine ?  
**OUI** / NON Lesquelles ?

Voir réponse précédente

- Comptez-vous vous opposer aux cultures OGM ? **OUI** / NON

Vos commentaires :

Cette question n'a pas fait l'objet d'un positionnement direct. Cependant l'importance que nous accordons à ce que nous avons appelé « promotion de l'agriculture paysanne » nous conduit à avoir une approche particulièrement vigilante par rapport à la question des OGM

### 4. Education et Formation professionnelle

- Soutiendrez-vous la création culturelle en zones rurales, par exemple avec le développement d'un maillage de lieux de créations culturelles ?  
**OUI** / NON
- Soutiendrez-vous le service public de formation professionnelle pour la création des formations qualifiantes dans les métiers de l'économie durable ?  
**OUI** / NON

Vos commentaires :

Notre programme développe nombre de propositions plus larges concernant le service public de la formation qui englobent les formations qualifiantes dans les métiers de l'économie durable : nous considérons que les attaques des gouvernements successifs, les dizaines de milliers de suppression d'emplois dans l'Education nationale conduisent à une réduction importante de l'offre de formation aux élèves et creusent les inégalités sur le territoire. La formation professionnelle, elle, subit la mise au pas libérale. La Région doit selon nous, mettre en échec ces projets en s'engageant pour :

- Un service public d'Education répondant au mieux aux besoins des lycéens, des familles et des personnels
- La pérennité des personnels TOS
- La gratuité totale des livres et fournitures scolaires
- La création d'une bourse voyage éducatif
- La qualité de l'alimentation dans les lycées en favorisant le « bio » et les productions locales
- La promotion d'une formation professionnelle de qualité dans le cadre d'un véritable service public gratuit et accessible à tous dégagé des impératifs marchands.

A ce titre nous nous engageons :

- à réviser le schéma régional des formations

- à nous appuyer sur le service public régional de la formation pour maintenir au sein de l'AFPA des services de restauration et d'hébergement gratuits et un personnel sous statut, en particulier celui de l'orientation.

- à riposter au démantèlement du service public national d'information et d'orientation pour les scolaires

## 5. Environnement, transports et communications

- Vous engagez-vous à réaliser les préconisations déjà inscrites dans l'Agenda 21 et le Grenelle de l'Environnement ?

OUI / NON Comment ?

.....

.....

.....

- Refusez-vous la LGV Limoges-Poitiers ?

**OUI** / NON Pourquoi ?

Concernant la LGV, notre positionnement est le suivant : Le projet de barreau LGV ENTRE Limoges et Poitiers n'a pas fait la preuve de sa pertinence par rapport à l'axe historique POLLT. Son impact sur l'environnement est également à considérer. En conséquence nous demandons un moratoire sur le projet LGV Limoges-Poitiers, et affirmons notre préférence pour la modernisation de l'axe historique POLLT. Nous lancerons une expertise indépendante qui fera l'objet d'un débat public et l'organisation d'une consultation démocratique des Limousins.

- Exigerez-vous la modernisation et le développement de l'axe SNCF transversal Bordeaux-Lyon ?

**OUI** / NON Pourquoi ?

Même approche que pour la ligne LGV, approche qui implique la redynamisation en profondeur des territoires par le service public ferroviaire

- Rouvrirez-vous la ligne Ussel-Montluçon ?

**OUI** / NON Pourquoi ?

Même démarche que précédemment. + forte demande citoyenne.

- Favoriserez-vous le développement du fret SNCF ? en particulier de la pratique du wagon isolé ?

**OUI** / NON Comment ?

Nous sommes évidemment particulièrement favorables au développement du fret SNCF et à l'arrêt des privatisations qui concèdent au fil du temps toutes les activités fret de la SNCF au marché avec pour conséquence l'augmentation massive de la circulation poids lourds sur nos routes

- Augmenterez-vous l'offre pour le trajet travail-domicile ? créez-vous des parkings relais ?

**OUI** / NON

Nous sommes partisans d'une véritable politique d'offre publique de transport pour nos concitoyens. Nous proposons la gratuité des transports pour les étudiants/lycéens, chômeurs et salariés sur le trajet domicile travail. Nous avons des propositions pour assurer le financement de cette mesure. La question des parkings relais doit être revue en amont en renforçant l'offre publique de transport dès le domicile des salariés.

- Etes-vous pour l'autoroute Limoges-Poitiers ?

OUI / NON Pourquoi ?

- Nous souhaitons une sécurisation de cet axe qui reste extrêmement meurtrier et dangereux.

▪

- Etes-vous pour l'aéroport de Brive ?

OUI / NON Pourquoi ?

- Notre position sur cette question : Nous refusons de cautionner une concurrence mortifère entre les deux aéroports (Limoges et Brive-Souillac). La région n'a pas vocation à financer les déficits d'exploitation de ces structures.

- Développerez-vous la couverture numérique haut-débit, avec une évolution vers le très haut-débit sur tout le territoire régional ?

**OUI** / NON

Vos commentaires : La couverture totale du Limousin doit être achevée en impliquant l'ensemble des opérateurs et des technologies existantes, en sortant des logiques de concurrence.

## **6. Politique de Santé**

- Favoriserez-vous l'implantation de Maisons de Santé (soins mutualisés) sur tout le territoire, et en particulier dans les zones de désert médical ?

OUI / **NON** Comment ?

Voir réponse ci dessous

- Vous opposerez-vous à la fermeture du service de radiothérapie de l'Hôpital Public de Guéret ?

**OUI** / NON Pourquoi ?

Nous avons comme axe principal retenu dans notre programme le soutien sans faille des services publics. Priver la Ville de Guéret de ce service est un non sens en premier lieu parce qu'il convient de conforter les structures hospitalières publiques de proximité. La défense de l'hôpital public excluant notamment tout rapprochement avec des structures privées, est notre priorité absolue.

Vos commentaires :

Le désert sanitaire guette un ensemble de zones rurales du Limousin. Il doit être combattu. Les maisons pluridisciplinaires de la santé, proposant une mutualisation des services des professionnels de santé sur des territoires infra régionaux ne sont qu'une réponse partielle à cette problématique. Il convient donc de conforter les structures hospitalières publiques de proximité.

## **7. Démocratie participative et fonctionnement du Conseil Régional**

- Favoriserez-vous une meilleure démocratie participative ? Mettrez-vous en place des outils pour impliquer les citoyens et leur donner la possibilité d'intervenir dans les débats du Conseil Régional ?

**OUI** / NON Lesquels ?

Nous proposons de créer des assemblées participatives de citoyens et d'acteurs sociaux. Elles auront pour vocation de créer le débat public autour des grands projets de réforme en terme d'aménagement du territoire, de modernisation des services publics, de développement économique. Elles contribueront à la mise en œuvre de ces projets et contrôleront l'utilisation de l'argent public. Elles saisiront le conseil régional sur toutes les questions jugées utiles et nécessaires. Une ligne budgétaire spécifique sera créée afin de financer, les initiatives s'inscrivant dans cette démarche citoyenne.

- Etes-vous pour les "Conférences de Citoyens" ? Respecterez-vous leurs recommandations et décisions ?

OUI / NON Pourquoi ?

Voir réponse précédente

Vos commentaires :

Le suffrage universel se prononçant sur les projets majeurs reste la mesure de toute décision. L'institutionnalisation des « conférences de citoyens » ne rentre pas dans nos projets.

- Pour ne pas travailler avec des banques, des entreprises, des firmes ayant des relations avec les paradis fiscaux et judiciaires et avec les pays ne respectant pas les droits humains, sociaux, environnementaux, êtes-vous prêt à intégrer une clause éthique et environnementale dans l'octroi des marchés publics ? dans le choix de vos banques ?

**OUI** / NON Pourquoi ?

C'est un des axes principaux de notre programme : il a trait à l'utilisation et à la réorientation des fonds qui à l'heure actuelle sont utilisés par le système bancaire, y compris au plan local. Nous pensons que la mise en place de mécanismes de crédit fondé sur l'intérêt général et non la rentabilité immédiate du capital constitue un élément de solution locale à la crise. C'est tout l'enjeu de la création d'un pôle public bancaire autour de la Région et de ses projets.

- Pensez-vous que la Région protège ses habitants face à la crise économique mondiale ?  
OUI / **NON** Pourquoi ?

C'est un des enjeux majeurs de cette élection et une des raisons majeures qui ont conduit à l'existence de cette liste. Peut-on faire plus dans le cadre des compétences de la Région pour protéger les citoyens des conséquences de la crise ? Nous pensons que oui. Bien évidemment la Région ne peut pas tout, et elle ne dispose pas du pouvoir législatif. Néanmoins, nos propositions concernant notamment le Fonds Régional pour l'Emploi et la Formation (déjà évoqué ci-dessus), la promotion des territoires, de notre agriculture, de notre forêt, l'aide aux entreprises contrôlée et conditionnée, un soutien aux services publics constituent des leviers pour lutter contre la crise et protéger toutes celles et ceux qui souffrent de la crise et de ses effets.

- Pensez-vous que la pluralité des échelons de représentations (communes, agglomérations ou communautés de communes, pays, départements, régions) est utile à la démocratie ?  
**OUI** / NON Pourquoi ?

Le fameux « mille feuilles » et sa soit disant complexité invoqué par le gouvernement actuel est fondé sur un populisme anti élus. Or, il s'avère que la commune, le département et la Région fondent depuis des décennies des lieux de résistance, de revendication, et d'expression démocratique. Les collectivités locales souffrent d'une terrible insuffisance de moyens et non d'un trop grand nombre d'élus. La création des conseillers territoriaux contenus dans le projet de « réforme territoriale » qui regrouperont conseillers généraux et régionaux sous une « même casquette » transformera ces élus en élus techniciens et professionnels, privé de leur attache « locale ».

- Quel est le pourcentage de candidats de votre liste ayant un autre mandat ? 32 %
- Prévoyez-vous de cumuler ces mandats ?  
**OUI** / NON Pourquoi ?

Mais, comme vous pourrez le voir dans le tract présentant notre liste, hormis 3 conseillers régionaux sortants, et un conseiller général, tous les autres élus de notre liste sont des élus municipaux (CM, AM). Aucun n'a de présidence d'exécutif, ni de mandat national. La question du cumul telle qu'elle est habituellement posée, notamment en terme de cumul de pouvoir ne se pose pas à notre liste. Techniquement on peut parler de cumul, mais sur un plan éthique, les femmes et les hommes de notre liste sont avant tout des militants engagé(e)s dans l'action militante associative, politique, syndicale.

Vos commentaires :

Nous privilégions la mise en place d'un statut de l' élu. Le monde du travail, en particulier les salariés du privé, reste largement écarté de la vie politique conduisant aux dérives que l'on connaît (cumul des mandats et des responsabilités, népotisme, clientélisme). Nous défendons la mise en place d'un véritable statut de l' élu garantissant les conditions d'exercice d'un mandat électif et du retour à l'emploi initial.

Merci de renvoyer vos réponses à Attac 87 (qui transmettra à attac 19 et 23) – 37 rue Frédéric Mistral – 87100 LIMOGES – [attac87@attac.org](mailto:attac87@attac.org) au plus tard le 24 Février 2010 pour que nous puissions relayer auprès de nos adhérents et sympathisants avant les élections.

Vous pouvez contacter Attac 23 : 06 30 53 89 29 ou Jacqueline MARTIN : 06 72 84 33 68 ou Jean-Pierre CLAUSSE : 06 37 75 61 71

Vos coordonnées :

Frédéric SENAMAUD : 05 55 77 76 63 ou [f\\_senamaud@yahoo.fr](mailto:f_senamaud@yahoo.fr) (tiret underscore)